



PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATERNEL 2022/2023

BALLAN-MIRE



SOMMAIRE

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATERNEL 2022/2023	0
Ballan-Miré	0
SOMMAIRE	1
DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL	3
La nature de l'accueil.....	3
Les coordonnées de l'organisateur	3
Le lieu l'accueil.....	3
Les responsables.....	3
Les périodes d'ouverture et horaires	4
Le public accueilli	4
Les taux d'encadrement en accueil de mineurs	5
Les moyens humains	5
La composition d'une équipe d'animation	5
Les moyens financiers.....	6
Le budget.....	6
Les inscriptions	6
Le portail familles	6
LE PROJET EDUCATIF	8
Les volontés du Conseil Municipal :	8
Les objectifs éducatifs.....	8
LES INTENTIONS EDUCATIVES DE L'EQUIPE	9
Les objectifs du projet pédagogique.....	9
LA VIE QUOTIDIENNE	11
Le doudou	11
L'arrivée.....	11
L'accueil du soir.....	12
Le goûter.....	12
Le départ	12
Les activités et les thèmes de l'année.....	13
Les thèmes de l'année	13
Les événements	14
L'activité	14
Fonctionnement du mercredi.....	15
La sieste :	15
Le gouter.....	15
Journée type des petits/moyens	15
Journée type des grands :	16
Hygiène	16
Lavage de mains :	16
Si un enfant a un accident de propreté.....	16
L'entretien des locaux	17
Santé.....	17
Infirmierie.....	17

L'accueil éventuel d'enfants porteurs d'un handicap	17
P.A.I	18
Absence	18
FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE.....	19
Composition de l'équipe, rôles et fonctions de chacun	19
La répartition par temps.....	19
Le suivi des agents.....	19
Les réunions	20
Le règlement intérieur	20
Points Non Négociables !	20
L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE.....	21
Les locaux :	21
Bureautique	21
L'EVALUATION :.....	22
Descriptif de la pause méridienne	23
Le lieu de l'accueil	23
Les horaires	23
Le Public accueilli	23
Pause-méridienne type selon le service :	23
La récréation :	24
En cas de mauvais temps :	24
Les repas :	24

DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

LA NATURE DE L'ACCUEIL

Accueil périscolaire sans hébergement (soutenu financièrement par la CAF).

LES COORDONNEES DE L'ORGANISATEUR

Maire de Ballan-Miré
Service éducation-enfance
12 place du 11 Novembre
37510 BALLAN-MIRE
02.47.80.10.00

LE LIEU L'ACCUEIL

Accueil Périscolaire maternel
Rue Voltaire
37510 BALLAN-MIRE
02.47.67.23.10 ou 07.85.43.02.65

LES RESPONSABLES

Adjointe au Maire en charge de la Petite Enfance et Enfance-Jeunesse :
MARCHAND Solenne

Directeur du service Education Enfance : LEMAITRE Raphaël

Directrice de l'accueil périscolaire : CORREIA Cassandra

Directrice adjointe et assistante sanitaire : FERNANDES Nathalie

LES PERIODES D'OUVERTURE ET HORAIRES

L'accueil périscolaire est ouvert sur la période scolaire 2022/2023 hors vacances scolaires :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire :

- Le matin de 7h30 à 8h30
- Le soir de 16h30 à 18h30

Le mercredi, les enfants sont inscrits soit :

- En journée complète : de 8h00 à 18h00

(Avec un accueil/départ échelonné de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00)

- En demi-journée sans repas :
 - Matin de 8h00 à 11h45-12h
 - Après-midi de 13h30-14h à 18h00,
- En demi-journée avec repas :
 - Matin de 8h00 à 13h30-14h
 - Après-midi de 11h45-12h à 18h00.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Dans le cadre de l'accueil périscolaire du matin et du soir, les enfants sont ceux fréquentant l'établissement scolaire Jacques Prévert.

Les enfants sont répartis par groupe, encadrés chacun par au moins deux animateurs, pour répondre aux recommandations du protocole sanitaire liées au COVID 19.

Maximum d'enfants accueillis sur la structure :

- Les matins : 42
- Les soirs : 98

Les mercredis accueillent en priorité les enfants scolarisés jusqu'à la grande section de Ballan-Miré et Druye, ainsi que les communes voisines selon les places disponibles.

Maximum d'enfants accueillis sur la structure : 75

LES TAUX D'ENCADREMENT EN ACCUEIL DE MINEURS



Périscolaire matin (42 enfants)	1 animateur	14 enfants	Soit 2 animateurs + 1 directrice
Périscolaire soir (98 enfants)			Soit 7 animateurs + 1 directrice

Le mercredi (75 enfants)	1 animateur	10 enfants	Soit 8 animateurs + 1 directrice
-----------------------------	-------------	------------	-------------------------------------

La directrice est comptée dans les taux d'encadrement en dessous de 50 enfants.

Les animateurs ont des emplois du temps ajustés en fonction de la fréquentation des enfants.

Exemple :

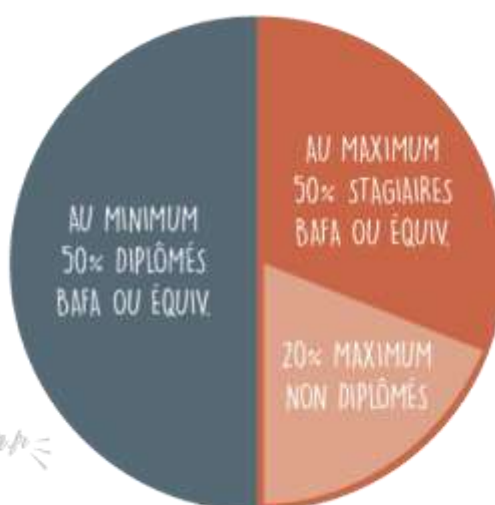
- Le matin : 60 enfants, il faut 5 animateurs + 1 direction.
- Un mercredi matin : 71 enfants donc 8 animateurs + 1 direction.
- Le mercredi après-midi : 55 enfants donc 6 animateurs + 1 direction.

LES MOYENS HUMAINS

La composition d'une équipe d'animation



*Je suis
Animateur.fr*



La fonction d'animateur en accueils sans hébergement peut être exercée par :

- Les titulaires d'un des diplômes, titres ou certificats de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction : BPJEPS LTP, BAFA, BAFA, CAP Petite Enfance, ...
 - o <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000042687869/2021-01-01/>
- « Les stagiaires » : personnes qui, dans le cadre de la préparation du BAFA ou de l'un des autres diplômes ou titres permettant d'exercer les fonctions d'animateur, effectuent un stage pratique ou une période de formation
- Des personnes autres que celles mentionnées précédemment (ni qualifiées, ni stagiaires)

LES MOYENS FINANCIERS

Le budget

Le Conseil municipal vote à l'année (de janvier à décembre) le budget alloué aux différents services de la ville. Il attribue à chaque accueil un budget qui comprend les dépenses de sorties, activités, petit matériel, fournitures d'activités, ... Chaque directeur est responsable de son suivi.

LES INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie auprès du service éducation enfance lors des inscriptions scolaires.

Une fois le dossier finalisé, un accès au portail famille sera donné aux familles afin qu'elles planifient, selon leurs besoins, les réservations pour leurs enfants pour les services suivants :

- Restaurant scolaire
- Périscolaire matin et/ou soir
- Mercredi
- Transport scolaire

LE PORTAIL FAMILLES

Le portail familles de la Ville de Ballan-Miré est un service en ligne personnalisé et sécurisé qui vous permet d'effectuer les démarches suivantes :

- Gérer les informations de votre compte
- Faire les réservations des accueils périscolaires
- Payer et télécharger vos factures.
- Accéder aux informations de la Municipalité
- Modifier les personnes autorisées à venir chercher votre enfant

<https://ballan-mire.portail-familles.net/>

Pour toutes questions concernant la facturation, il est préférable de s'adresser en priorité à la directrice de structure, responsable du pointage de l'enfant.

LE PROJET EDUCATIF

LES VOLONTES DU CONSEIL MUNICIPAL :

L'engagement de la Ville et de ses partenaires en faveur d'un projet éducatif cohérent et de qualité est formalisé au moyen du Projet Educatif de Territoire (PEDT).

En septembre 2018, en réponse à la demande des familles, la semaine scolaire est répartie sur 4 jours, (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Au travers d'un projet éducatif ambitieux, les accueils de loisirs périscolaires s'engagent à mettre en place des activités éducatives de qualité à destination de tous les enfants.

Ils sont un mode d'accueil éducatif des enfants proposés à titre facultatif et organisés en complémentarité des projets d'école.

La collectivité s'engage à structurer son projet d'accueil autour de 4 axes :

- La complémentarité éducative
- L'accueil de tous les publics
- L'inscription du projet sur le territoire
- La diversité et la qualité des activités.

Le temps de la scolarité obligatoire est organisé autour du socle commun : un ensemble de savoirs fondamentaux qui regroupe des connaissances, des compétences et des valeurs que chaque élève doit connaître et maîtriser à la fin de sa scolarité.

Ce socle constitue une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs doivent contribuer. Ainsi, les projets pédagogiques des accueils de loisirs et les activités qui en découlent doivent venir donner du sens et alimenter les apprentissages des enfants.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

- Développer avec les enfants les valeurs du « Vivre ensemble » (tolérance, respect, solidarité, mixité fille/garçon)
- Prendre en compte et respecter au maximum le rythme de l'enfant tout en permettant les conditions de la réussite éducative
- Accompagner les enfants et leur famille vers la réussite éducative via des activités ludiques, variées et complémentaires de l'école

LES INTENTIONS EDUCATIVES DE L'EQUIPE

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe d'animation, les intervenants, les parents et les enfants.

Il définit les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Le projet pédagogique permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Le présent projet pédagogique prend en compte la crise sanitaire actuelle.

Il pourra être amené à évoluer en fonction de la situation sanitaire et du fonctionnement de l'équipe pédagogique pour répondre au mieux aux attentes et besoins des enfants.

LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

- **Faire vivre les règles de vie en utilisant de nouvelles méthodes.**
 - Travailler les règles de vie avec les enfants dès le début de l'année en les questionnant également sur les conséquences du non-respect de ces règles (choix de la sanction par les enfants)
 - Créer un affichage clair et identique sur chaque groupe et dans chaque salle de l'accueil (modulable).
 - Tenir le même discours
 - Règlement intérieur avec les enfants.
 - Citoyenneté.
- **Donner envie aux enfants de découvrir le monde qui les entoure et de s'ouvrir.**
 - Créer du lien.
 - Créer un univers avec ses habitants, ses règles, ses envies,
 - Partager nos passions. Utiliser les points forts des animateurs pour faire découvrir de nouvelles choses aux enfants.
 - Proposer des activités collectives.
 - Proposer des activités variées et qui sort du cadre de l'école.
 - Travailler la citoyenneté.
 - Accompagner les enfants dans leurs difficultés.
- **Sensibiliser les enfants à la différence.**
 - Accompagner les enfants à la différence.
 - Pas de différences dans les sanctions.
 - Pas de favoritisme.
 - Accueil pour tous.
 - Sensibilisation à la faune et la flore. Prendre soin de la nature et du monde animal.
- **Installer des rituels et des outils adaptés.**
 - Les enfants choisissent la chanson de rangement.
 - Frise chronologique.
 - Utilisation des jeux.
 - Affichage clair et intuitif
 - Mêmes rituels pour le mercredi que pour les temps périscolaires.

- **Créer du lien et permettre l'échange avec les familles.**
 - Bidouille Mag. (Revisiter le Bidouille Mag)
 - Maintenir un animateur à l'accueil.
 - Affichage sur le thème.

LA VIE QUOTIDIENNE

LE DOUDOU

Le doudou aide l'enfant à se réconforter, à se rassurer et à mieux vivre la séparation avec ses parents.

Comme le doudou est une source de réconfort et de sécurité pour votre enfant, nous l'utilisons pour calmer l'enfant les premiers temps.

Le doudou peut donc servir de « pont » entre le connu (les parents, la maison) et l'inconnu. Comme il est une source de réconfort pour le tout-petit, elle facilite les transitions.

L'enfant participe ainsi aux activités d'abord en observant, puis avec doudou et quand il se sent rassuré, il le dépose près de lui pour participer librement aux différents temps de la journée.

Petit à petit, les animateurs incluront de nouveaux rituels avec le doudou pour permettre le détachement en douceur. Au final, le doudou ne sera utilisé qu'au moment de la sieste et/ou pour les moments de gros chagrin.



L'ARRIVEE

L'accueil se déroule sur 2 espaces différents par les portes extérieures donnant sur la cour :

- La salle des petits - moyens
- La salle des grands

Les accompagnateurs (parents, adultes, ...) ne sont pas autorisés à rentrer dans l'enceinte du bâtiment en raison de la crise sanitaire.

Un animateur accueille les enfants à l'entrée de la salle, il inscrit l'arrivée des enfants sur le logiciel de pointage à l'aide d'une tablette mise à sa disposition.

Les enfants seront accompagnés dès leur arrivée au lavage de mains et pourront déposer leurs affaires aux porte-manteaux. L'enfant peut à son rythme, soit s'installer librement sur des pôles d'activités mis en place soit à la possibilité de ne rien faire.

La semaine : départ en classe pour 8h20

Avant le départ en classe, l'enfant fait un passage aux toilettes suivi d'un lavage des mains.

L'animateur fait l'appel des enfants en utilisant la tablette, les enfants vont chercher leurs affaires aux porte-manteaux de manière autonome.

Ils sont ensuite accompagnés à leur classe où ils retrouvent leur ATSEM et enseignant.

Une feuille avec le pointage des enfants inscrits le soir est remise aux ATSEM le matin.

L'ACCUEIL DU SOIR

Les enfants sont récupérés dans leur classe par un animateur qui récupère en même temps, la feuille de pointage remise le matin à l'ATSEM afin de faire l'appel des inscrits.

Le groupe va ensuite s'installer au péricolaire pour prendre le goûter.

Le goûter

Le goûter est fourni par les familles, dans une boîte identifiée au nom de l'enfant.

Pas d'accès au réfrigérateur donc pas de produit frais.

Nous interdisons les bonbons car très souvent, cela entraîne de la jalousie et un échange de goûter contre les bonbons.

L'enfant, avec l'aide de son ATSEM, déposera le goûter dans une caisse prévue à cet effet.

Le temps du goûter favorise les échanges et les discussions. Les enfants participent au débarrassage et au nettoyage de la table.

L'enfant fait, ensuite, un passage aux toilettes suivi d'un lavage des mains.

LE DEPART

Il a lieu dans les mêmes conditions que le matin.

- Un animateur sera en charge du départ des enfants. Il devra emmener l'enfant se laver les mains et récupérer ses vêtements avant d'être confié aux familles.
- Les temps d'accueil échelonnés du soir sont des moments importants.
- Les animateurs sont disponibles pour les parents afin de les informer du déroulement de la journée ou/et prendre en compte les informations transmises (fatigue, heure de départ, ...).
- Bienveillante, l'équipe se doit d'avoir une présence rassurante et avenante.

LES ACTIVITES ET LES THEMES DE L'ANNEE

Les thèmes de l'année

Le thème choisi cette année pour le périscolaire est **LE MONDE DE BIDOUILLE-LEMONDE IMAGINAIRE** soit :



- Septembre : Introduire Bidouille : Création du village de Bidouille ; faire vivre Bidouille.
- Octobre : Bidouille fête Halloween avec ses copains !
- Novembre : La coupe du Monde de Bidouille.
- Décembre : La magie de Noël.
- Janvier-Février : A la découverte des mondes oubliés : les Sirènes et les Extraterrestres.
- Mars-Avril : Le monde féérique qui nous entoure. (Les mini habitants de la forêt : fée, gnome, elfes, ...)
- Mai-Juin : Préparation fête de fin d'année.

Pourquoi ce choix de thème ?

Entre 2 ans et demi et 6 ans, les enfants ont une imagination particulièrement active. C'est une période intense où ils sont très curieux des autres et du monde qui les entoure.

Comme leur compréhension peut être limitée, **leur imaginaire se charge parfois de leur donner des réponses à des questions ou à certains phénomènes.** La créativité favorise aussi la recherche d'idées ou de solutions originales quand se présente un problème.

La créativité et l'imagination **aident les enfants dans leur développement.**

Les jeux imaginaires où ils s'amuse à faire semblant contribuent au **développement de ses habiletés sociales.**

Lorsqu'ils jouent au médecin ou qu'ils s'amuse à être un parent qui console un bébé, ils **développent leur empathie**, leur écoute et leur compréhension du monde. Ces jeux de rôle leur permettent de « pratiquer » les manières d'agir, les bonnes choses à dire, les comportements à avoir, etc.

L'imagination peut également faire « voir » aux enfants des choses qui n'existent pas, par exemple des monstres sous leur lit.

Cependant, cette même imagination **les aide aussi à affronter certaines peurs.** Par exemple, lorsque l'enfant s'imagine être un superhéros capable de combattre tous les méchants de la Terre, il **développe ça en lui.**



Les événements

Nous aurons également des semaines et événements spéciaux au fil de l'année :

- Semaine des droits de l'enfant du 21 au 25 novembre 2022.
- Spectacle de Noël.
- Carnaval des familles le 2 avril 2023
- Quinzaine du développement durable - juin 2023
- Une sortie exceptionnelle un mercredi en fin d'année scolaire
- Fête de fin d'année : date à définir

L'activité

Les animateurs mettent en place des pôles d'activités libres pour les enfants. Les enfants ont le droit de ne rien faire.

Les temps d'activités sont des temps préparés lors des réunions d'équipe.

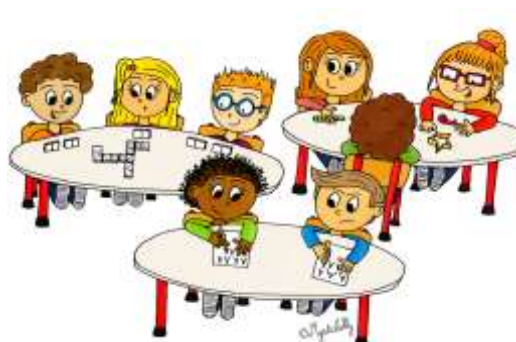
Ils englobent la mise en place du matériel en amont de l'activité et le rangement à la clôture.

Ils aboutissent à une finalité et répondent aux objectifs du projet. Les enfants en maternel ont un temps de concentration assez court, il est donc nécessaire de s'adapter en proposant plusieurs activités variées et pas trop longues pour enrichir les connaissances et compétences des enfants.

Ils sont impliqués autant que possible dans la préparation, le déroulement et le rangement.

Le jeu étant indispensable à la construction des enfants, il sera largement favorisé.

- Proposer des activités variées et adaptées à l'âge en laissant le choix aux enfants.
- Favoriser l'autonomie, la créativité, la découverte.
- Les enfants jouent à ce qu'ils veulent sous la vigilance constante de l'animateur. C'est l'instant des jeux spontanés.
- L'animateur met à disposition des enfants du matériel, un savoir-faire, pour que ceux-ci expriment pleinement sa créativité.
- L'animateur s'inclut dans le jeu afin de leur donner plus de dynamisme, de vie, ou d'en relancer l'intérêt par de nouvelles règles.
- Aménagement de l'espace : mise en place de pôles activités libres et accessibles aux enfants.
- Aménager l'espace et ranger les jeux de manière accessible aux enfants afin qu'ils se servent et rangent seuls. Un espace de jeux symbolique est aménagé (dINETTE, marchande, voitures, lego...), disponible et accessible sur les temps d'accueil et les temps libres.
- Les animateurs sont garants de leurs fournitures, c'est aux animateurs de fournir la liste du matériel nécessaire par rapport au matériel restant et disponible.
- Extérieur et salle de motricité



FONCTIONNEMENT DU MERCREDI

La sieste :

Les enfants se voient tous proposer un temps de repos. Les petites sections sont tous accompagnés à la sieste dans des lits individuels. Des draps couchettes sont mis à disposition. Les familles peuvent prévoir des oreillers et des petites couvertures. (Sauf les classes de Mme DOUGUEDROIT et de Mme BEZELY car nous utilisons le dortoir école).



Le goûter

Le goûter du mercredi est fourni par la collectivité. Les menus et goûters sont visibles sur le portail famille.

Journée type des petits/moyens

8h à 9h : accueil des enfants

A partir de 9h : rangement et passage aux WC avant le rassemblement.

9h30-11h : activités

11h-11h30 : temps libre, récréation ...

11h30-12h : passage aux WC, accueil et départ des enfants

12h-13h : Repas à la cantine

13h-13h30 : passage aux WC, accueil et départ des enfants et installation sieste.

13h30- 15h30 : sieste des petits,

13h30-14h30 : temps calme des moyens (possible sieste au choix pour les moyens)

Entre 13h30 et 14h30 : pause des animateurs de 30 minutes.

14h30 : passage aux WC et début des activités pour les enfants levés.

15h30 : lever des petits.

16h30 : goûter

17h -18h : départ des enfants et jeux libres.

Journée type des grands :

8h à 9h : accueil des enfants

A partir de 9h : rangement et passage aux WC avant le rassemblement

9h30-11h30 : activités

11h30-12h : passage aux WC, accueil et départ des enfants

12h-13h : Repas à la cantine

13h-13h30 : passage aux WC, accueil et départ des enfants

13h30- 14h30 : temps calme

Entre 13h30 et 14h30 : Pause des animateurs de 30 minutes.

14h30 : passage aux WC et début des activités.

16h30 : goûter

17h -18h : départ des enfants et jeux libres.

HYGIENE

Lavage de mains :

- Obligatoire à l'arrivée dans le bâtiment.
- Après chaque passage aux toilettes
- Après les activités, les temps en extérieur.
- Avant et après les repas.
- Au départ des enfants avant de retrouver leur parent.

Dans chaque salle et blocs sanitaires est mis à disposition du savon pour le lavage de mains, d'essuie-mains jetable.

- Lavage de la bouche après les repas.

Si un enfant a un accident de propreté

L'enfant sera nettoyé et changé par un animateur.

- Mise à disposition de lingettes bébés et de sacs en plastiques pour isoler le linge souillé.
- Possibilité d'isoler l'enfant pour le changer.
- Accès aux bacs de douches dans les blocs sanitaires.



L'entretien des locaux

- Il est réalisé tous les matins, en dehors des horaires d'ouverture, par le service entretien de la commune.
- Les toilettes sont désinfectées 1 fois par jour par les ATSEM et les agents d'entretien. (Lunettes des WC ; bouton chasse d'eau, poignée de porte, ...)
- Mise à disposition dans chaque bloc sanitaire d'un produit de désinfection, gardé hors de la portée des enfants et de lavettes ou de papier jetable pour procéder au nettoyage.
- L'aération des salles est régulière.

SANTE

Infirmierie

Un coin calme avec un lit est aménagé dans le bureau de la direction pour isoler un enfant si nécessaire.

Un suivi des soins sera assuré par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Les animateurs sont garants de la trousse de secours, doivent remplir la feuille « bobos » en cas de blessure, puis la retranscrire dans la feuille de soin.

Les animateurs doivent penser à vérifier les stocks et à informer la direction systématiquement.

Un registre sanitaire est tenu à jour par l'assistante sanitaire qui répertorie les soins apportés.

Chaque soin apporté doit être noté sur la fiche prévue à cet effet par les animateurs et sur le bon « bobos » pour en informer les parents.



L'accueil éventuel d'enfants porteurs d'un handicap

Les accueils collectifs de mineurs représentent un espace d'apprentissage et de socialisation important. C'est en jouant et pratiquant ensemble des activités culturelles ou physiques, en découvrant ensemble les richesses de la nature, que les enfants apprendront la tolérance, le respect de leurs différences et la nécessaire solidarité dont la société a besoin.

Dans la mesure du possible, les enfants atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap sont accueillis sur la structure. Une ou plusieurs réunions avec les parents, l'école, le médecin scolaire, le responsable périscolaire, le directeur du service, l'élue en charge de l'Enfance permettent d'évaluer les aménagements d'organisation ou techniques à mettre en place si nécessaire.

L'enfant en situation de handicap a les mêmes attentes que tout enfant ou tout jeune.

Ce que l'enfant attend du directeur et de l'animateur :

- Qu'il le reconnaisse comme un enfant à part entière au sein du groupe (dédramatiser mais ne pas banaliser)
- Qu'il fasse preuve d'égalité et de justice
- Qu'il ait de la stabilité

- Qu'il respecte son rythme
- Qu'il respecte sa personne et sa dignité
- Qu'il prenne du recul en étant un référent, un guide si besoin
- Qu'il prenne en compte ses besoins spécifiques caractérisant le ou les handicap(s) concerné(s) , sans toutefois le surprotéger.

P.A.I

Le PAI (projet d'accueil individualisé) est le document signé par les différents acteurs qui permet de formaliser le protocole. L'ensemble de l'équipe d'animation connaît les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant. Au besoin, un animateur référent pourra être désigné. Les informations confidentielles doivent être respectées par tous.

Absence

En cas d'absence, un certificat médical de 2 jours consécutifs minimum doit être transmis à la direction pour bénéficier d'une déduction de l'absence sur la facture.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

Composition de l'équipe, rôles et fonctions de chacun

- CORREIA Cassandra (BPJEPS LTP) Directrice
- FERNANDES Nathalie (BAFA) Directrice adjointe, animatrice et assistante sanitaire (référente PAI)

- BERNIER Mickaël (non diplômé) Animateur
- BOUVET Charly (BAFA) Animateur scientifique
- FARGES Anaïs (BAFA) Animatrice
- FLORENTIN Myriam (CAP Petite enfance) Animatrice – (référente PAI)
- LEMASNE Maxime (BAFA) Animateur nature
- MARTIN Cynthia (CAP Petite enfance) Animatrice
- POTTIER Léo (Stagiaire BAFA) Animateur
- REGLAIN Jade (non diplômé) Accompagnatrice suivi personnalisé.

La répartition par temps

- PS/MS :
Matin : Cassandra, Nathalie et Maxime
Soir : Nathalie, Anaïs, Maxime, Mickaël et Jade
Mercredi : Nathalie, Charly, Mickaël, Myriam et Cynthia

- GS : Cassandra, Nathalie et Maxime
Matin : Cassandra, Nathalie et Maxime
Après-midi : Myriam, Cynthia, Léo
Mercredi : Anaïs et Maxime

Le suivi des agents

La directrice assure un suivi individualisé de chaque animateur et a un rôle formateur.

Un bilan de fin d'année est réalisé en juin pour tous les agents municipaux afin d'évaluer les objectifs fixés l'année précédente et faire le point sur l'année scolaire.

L'accompagnement des stagiaires BAFA, BPJEPS et des stagiaires externes accueillis sur la structure est réalisé soit par la direction soit par un des agents (animateur ou ATSEM) nommé en tuteur.

La collectivité finance chaque année des formations de type BAFA, BAFA.

Les réunions

L'ensemble de l'équipe d'animation dispose de temps de réunion bilan et de préparation pour les temps périscolaires du matin et du soir, les journées mercredis et la pause méridienne.

- Réunions pour le périscolaire : le lundi de 9h45 à 11h15 toutes les 2 semaines.
- Réunions pour les mercredis : le mardi de 9h45 à 11h15 toutes les semaines.
- Réunion pour la pause-méridienne : le jeudi de 10h à 11h15 une fois par période.

Les réunions hebdomadaires permettent à l'équipe pédagogique de faire le bilan de la semaine, de rectifier si besoin le fonctionnement afin d'atteindre les objectifs définis au préalable, rappeler les points importants, les tâches de chacun et faire passer des informations.

Ces réunions permettent de réfléchir sur des pratiques professionnelles et sur des situations précises, de faire le bilan des actions et d'améliorer les conditions d'accueil.

Les réunions sont collectives et permettent de renforcer l'esprit d'équipe et l'entraide. En cas de besoin, des réunions supplémentaires peuvent être programmées.

Le règlement intérieur

A consulter sur le portail famille.

Points Non Négociables !

- Respect des règles de sécurité et d'hygiène
- Respect du projet pédagogique
- Produits illicites interdits
- Interdiction de fumer en présence d'enfants à l'intérieur comme à l'extérieur. **Zone fumeur extérieure dans le coin du restaurant.**
- Présence aux temps de réunion.
- Respect des règles de vie, d'autrui, des lieux et du matériel.
- Tout acte de violence (moral, verbale ou physique) ou geste déplacé entraînera des sanctions.
- Aucune utilisation du téléphone portable n'est permise sans autorisation de la direction, pendant le temps de travail.
- Aucune photos d'enfants ne doivent être prises à des fins personnelles (snap-Instagram-FB-Messenger-...)
- Toutes formes de punitions discriminatoires et d'exclusions sont à proscrire.



L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Les locaux :

L'accueil périscolaire se situe dans les mêmes locaux que l'école maternelle. Ceci permet une meilleure qualité d'accueil pour les enfants.

Ils sont aménagés afin de répondre aux besoins des enfants. Le dortoir de l'école est utilisé durant les mercredis. Ainsi, une partie des enfants retrouvent leur lit et leurs repères.

Les locaux du périscolaire maternel sont composés de :

- Un bureau de direction
- 2 salles d'activités
- Une cour
- Une BCD
- 2 salles de motricité
- Une tisanerie
- Sanitaires : 1 bloc sanitaire + 1 WC enfant accessible au fauteuil roulant.
- Une régie de matériel
- La salle de restauration

Bureautique

Mise à disposition de :

- 2 ordinateurs pour le travail administratif et de préparation des animateurs.
- Différents outils informatiques (imprimante, plastifieuse, ...)
- 3 tablettes pour le pointage des arrivées et départs des enfants.
- Un vidéoprojecteur.
- Enceintes

L'ÉVALUATION :

Evaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet pédagogique se fera tout au long de l'année à l'aide de l'équipe d'animation et de la direction.

- Bilan personnel du directeur (planning d'activité respecté, finalité ou pas)
- Bilan d'équipe : objectifs atteints ou non, pourquoi ?
- Impression des enfants et de l'équipe à chaud
- L'évaluation quantitative, c'est-à-dire combien d'enfant auront participé
- L'évaluation qualitative, comment s'est déroulée l'activité, le rendu final.

Exemple :

- Les enfants ont-ils découvert et pratiqué des activités qu'ils ne connaissaient pas avant de fréquenter l'accueil ?
- Les équipes enseignantes et d'animation mènent-elles des projets communs ?
- Mesurer la cohésion de l'équipe, sa solidarité, son efficacité dans le travail
- Les enfants s'expriment-ils avec joie et s'épanouissent-ils durant les temps d'accueil ?

DESCRIPTIF DE LA PAUSE MERIDIENNE

Le lieu de l'accueil

Restaurant maternel Jacques Prévert
Rue Voltaire
37510 BALLAN-MIRE
02.47.67.23.10

Les horaires

De 11h30 à 13h30

Le Public accueilli

Dans le cadre de la pause méridienne, les enfants sont ceux fréquentant l'établissement scolaire Jacques Prévert.

Environ 230 enfants mangent au restaurant scolaire.

Pause-méridienne type selon le service :

- **1^{er} service :**
 - 11h25 : Passage aux WC avec l'ATSEM
 - 11h30 : Début du 1er service
 - De 11h30 à 12h10 : Repas
 - 12h10 : Passage aux WC.
 - 12h20 : Récréation avec les animateurs
 - 13h10 : Récréation avec les ATSEM
 - 13h25 : Passage aux WC
 - 13h30 : Retour en classe

- **2^{ème} service :**
 - 11h30 : Arrivée des animateurs dans la classe
 - 11h40 : Récréation avec les animateurs
 - 12h10 : Retour des ATSEM
 - 12h15 : Passage aux WC
 - 12h20 : Début du 2^{ème} service
 - 12h20 à 13h00 : Repas
 - 13h00 : Passage aux WC, Sieste pour les petits, récréation pour les moyens
 - 13h25 : Passage aux WC avec les animateurs pour les moyens
 - 13h30 : Retour en classe

La récréation :

Des activités seront proposées par les animateurs sur les 2 services à partir du retour des vacances de la Toussaint.

Les enfants pourront ainsi choisir ou non de participer aux ateliers proposés en intérieur sur le temps de récréation ou de rester dehors.

En cas de mauvais temps :

Des salles sont disponibles sur le temps du midi afin d'accueillir les classes en récréation.



Les repas :

Les repas sont faits au restaurant municipal de la commune. Ils sont livrés le matin au restaurant Jacques Prévert. Les menus sont visibles sur le site internet de la ville et sur le portail familles.

Des repas à thèmes sont organisés chaque mois. Un repas végétarien est proposé fréquemment. En octobre, une semaine du goût est proposée.

